



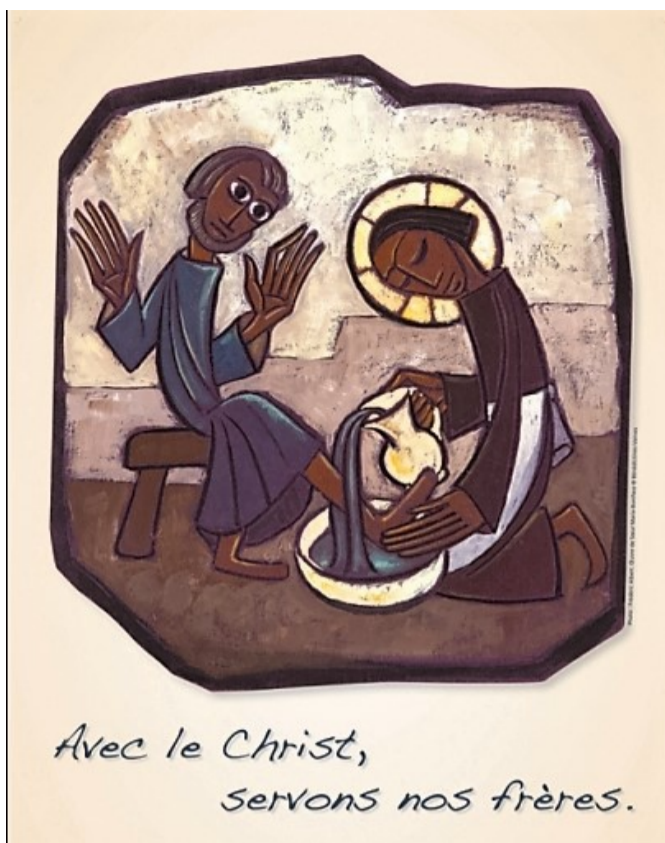
DIOCÈSE  
*de*  
SÉEZ

**« Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir »**  
*(Actes 20, 35)*



**Repères pour vivre la diaconie au cœur de l'Église  
diocésaine**





### « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir »

« La parole que l'apôtre Paul attribue à Jésus nous rejoint dans la dynamique de la diaconie.

Entrer dans la démarche de la diaconie, c'est effectivement donner : donner de son temps, de ses compétences, de sa générosité, de son argent aussi. Mais ceux et celles qui sont engagés dans cette logique vertueuse témoignent tous qu'en donnant, ils ont beaucoup reçu. Concernant les plus démunis, le pape François va jusqu'à nous demander "d'accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux".

Vous avez entre les mains la charte diocésaine de la diaconie. Que cet élan nouveau nous engage sur ce double chemin de la rencontre des plus pauvres et du Seigneur. C'est la même rencontre qui est ici en jeu. Elle nous conduit au vrai bonheur. »

**Mgr Jacques Habert,**  
Évêque de Séez,

Dimanche 13 novembre, au terme de l'année jubilaire de la Miséricorde.

## A) La diaconie de l'Église est enracinée dans celle du Christ

La diaconie s'enracine dans l'attitude de Jésus Serviteur : « *Je suis comme celui qui sert* » (Lc 22, 27). Au cours de son dernier repas, il va s'abaisser pour laver les pieds de ses disciples. Dans ce geste, la diaconie de Jésus est révélée dans toute son ampleur. Il invite ses disciples à entrer sur ce chemin : « *Vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres* ». Il a pris lui-même la dernière place : « *Lui qui était de condition divine ... s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix* » (Ph 2,6-11).

Sur les routes de Palestine, chemin faisant, Il se laisse interpellé par le cri de Bartimée et de tant d'autres. « *Que veux-tu que je fasse pour toi ?* » demande-t-il à Bartimée. Il est à l'écoute des besoins de l'autre, de sa quête de sens, de relation, d'insertion et de bonheur (*samaritaine, cananéenne, centurion, collecteur d'impôts, pécheresse, jeune homme riche...*). Il intercède en faveur de l'Homme isolé, souffrant, marginalisé, défiguré. Il s'identifie même au plus pauvre (Mt 25) invitant à s'approcher, à « aller vers » lui.

Il offre son regard de compassion et de tendresse aux plus fragiles, aux marginalisés. Il écoute. Il donne la parole. Il se fait proche, au niveau de celui qu'il rencontre. « *Jésus a un mode de présence aux autres à la fois fort et discret, ne cherchant pas à s'imposer, qui fait de sa parole une diaconie. En effet sa parole vaut par la présence qu'elle assure, les messages qu'elle communique et l'échange qu'elle rend possible.* » (Cahiers de l'Atelier, *Diaconie et Parole*, p.33).

Il rend grâce à son Père pour les merveilles que Dieu fait dans les cœurs des plus simples : « *Ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout petits* ». Par ailleurs, Jésus affirme : « *Allez rapporter à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres* ». (Mt 11,5) Il nous offre une prière qui invite à la fraternité en nous faisant appeler Dieu : « *Abba, Père* » et nous fait « frères ».

## B) L'Église continue l'œuvre du Christ venu pour servir

**La diaconie fait partie de la triple mission de l'Église :** « *La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche : annonce de la Parole de Dieu, célébration des sacrements, service de la charité (diakonia). Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. La charité n'est pas pour l'Église une sorte d'assistance sociale que l'on pourrait aussi laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer* » (Benoît XVI, *Dieu est amour*, n° 25 a).

**Comme le rappelle la charte de la solidarité et de la diaconie de l'Église de France :**

- **Nous sommes une seule famille humaine.** La lutte pour la dignité de chaque personne et de tous les peuples concerne au premier chef les chrétiens et l'Église tout entière. On ne peut se contenter d'une seule charité car il s'agit du : « *développement de tout homme et de tout l'homme* » (Paul VI, *Populorum Progressio*).
- **La solidarité avec les pauvres, avec celles et ceux qui souffrent est une mission de toute vie chrétienne et donc de toutes les communautés.** La solidarité et la fraternité doivent se déployer dans tous les domaines de l'activité humaine, culturelle, sociale, économique et politique, afin qu'en agissant sur les causes de la pauvreté et des injustices, la société se transforme.

- **Les pauvres ont une place de choix dans le cœur de Dieu. Ils ont toute leur place dans nos communautés chrétiennes.** Ce qui implique « une nouvelle imagination de la charité » (Jean Paul II, *Lettre apostolique « Au début du nouveau millénaire »*, n° 50).
- **La démarche de la diaconie entend articuler « faire pour », « faire avec » et « faire à partir de »** (élaboration de projets, actions institutionnelles...).
- **« Personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à donner. »** (*Diaconia 2013*). Savoir s'émerveiller de ce que nous recevons, alors que nous pensions donner, nous met en chemin de conversion et de transformation personnelle et communautaire.

## C) Vivre la Diaconie dans nos communautés chrétiennes

**La démarche d'évangélisation porte en son cœur l'attitude de Jésus envers les pauvres.** En vivant la diaconie, l'Église évangélise et se laisse évangéliser. « *Je désire une Église pauvre pour les pauvres. Ils ont beaucoup à nous enseigner. Il est nécessaire que tous, nous nous laissions évangéliser par eux... Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux* » (Pape François, *La joie de l'Évangile*, n° 198).

**La diaconie est avant tout un état d'esprit, des attitudes, une dynamique, un style de vie ; elle doit être l'affaire de tous et pour tous.** Les pôles missionnaires, paroisses, services et mouvements, et tous les lieux d'Église sont invités à déployer la diaconie de l'Église. Nous recevons tant des plus petits et des plus fragiles, comme le rappelle notre évêque. Un « réflexe de transversalité » s'impose pour que le corps ecclésial soit engagé tout entier dans la diaconie.

Les besoins des personnes sont larges en matière de solidarité, santé, lutte contre la solitude, communication, éducation, vie familiale, action culturelle. Nous serons aussi attentifs aux nouvelles pauvretés, qu'elles soient matérielles et (ou) existentielles mais aussi spirituelles. Cela doit provoquer une imagination créatrice dans tous nos lieux de vie communautaire en Église.

Depuis longtemps, des initiatives sont portées avec le Secours Catholique, la Société Saint Vincent de Paul, la pastorale des migrants, la pastorale de la santé, l'aumônerie des prisons, l'aumônerie des gens du voyage, la pastorale en milieux populaires... Ces veilleurs et éveilleurs de la fraternité doivent pouvoir compter sur le soutien des Pôles missionnaires et paroisses car ils ont un savoir-faire et une analyse précieux et stimulants.

De nouvelles initiatives se mettent en place pour que la diaconie soit toujours mieux au cœur de la vie de nos communautés chrétiennes. Sans être exhaustif, citons les expériences comme « Noël des isolés », « Tables Ouvertes Paroissiales », « groupes de partage de la Parole avec les plus fragiles », « célébrations avec les personnes en situation de précarité ». Il est important que les personnes en situation de fragilité soient de plus en plus actrices dans toutes ces initiatives, que l'on cherche toujours mieux à « faire avec ».

Au cœur des solitudes et des isolements, des paroisses cherchent à être plus attentives aux personnes vivant ces situations. En s'appuyant sur des expériences menées dans d'autres diocèses, on pourra créer des réseaux de « veilleurs », chargés de repérer les situations, de répondre aux besoins en sollicitant d'autres personnes de la communauté disponibles pour accompagner ou mettre en lien.

Nous chercherons à mieux donner une place à chacun, avec une attention aux plus fragiles, dans nos rassemblements en Église (*messes dominicales, temps forts dans les Pôles missionnaires ou en diocèse...*) et de construire des communautés de plus en plus fraternelles. Les acteurs pastoraux (*équipes pastorales, équipes liturgiques, catéchistes, préparation au baptême, catéchuménat, préparation au mariage, pastorale de la santé ou de la solidarité...*) n'hésiteront pas à prendre un temps de relecture de leur pratique pour discerner ce qu'il faut améliorer, initier...

## D) Mise en place de la Diaconie dans l'Église de Séez

### ➤ À l'échelon de chaque pôle missionnaire :

Chaque pôle missionnaire se dotera d'un référent chargé d'accompagner la mise en œuvre locale de la Diaconie. Il sera membre de l'équipe d'animation du Pôle.

Les pôles missionnaires et paroisses s'empareront de cette charte pour initier une relecture, des initiatives et la formation à ce qu'est la diaconie. Ils pourront faire appel à l'équipe diocésaine de la diaconie.

### ➤ À l'échelon de l'Église diocésaine :

Dans un premier temps, l'évêque nommera une équipe d'animation diocésaine de la diaconie chargée de sensibiliser les communautés et d'accompagner les acteurs pour que la diaconie soit toujours mieux au cœur de la vie et de la mission des communautés chrétiennes.

L'équipe diocésaine, une fois par an, réunira les référents à la diaconie dans les pôles et les représentants des mouvements et services en charge du service du frère, pour des temps de formation et de relecture, de partage d'initiatives. Elle veillera à ce que des personnes en situation de fragilité soient partie prenante de cette rencontre diocésaine.

## Une charte, fruit d'une démarche en Église

En novembre 2009, les évêques de France ont lancé un appel à placer la diaconie (étymologiquement : « service ») au cœur de nos communautés.

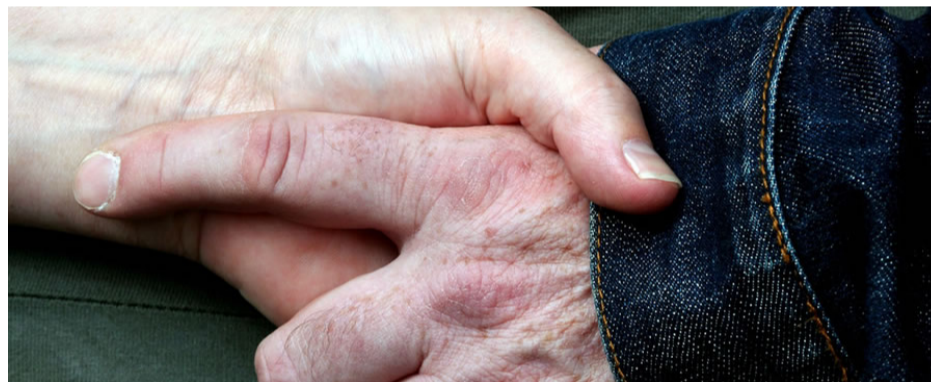
Avec la démarche *Diaconia 2013* - « Servons la fraternité - notre Église diocésaine s'est mobilisée : journées de formation, démarches de réflexion dans les paroisses, mouvements et services ; participation au rassemblement de Lourdes du 9 au 11 mai 2013.

Avec la démarche « Avenir des communautés chrétiennes », initiée en septembre 2014, marquée par les assemblées diocésaines de 2015 et 2016, Mgr Habert a voulu que la diaconie soit au cœur de nos discernements et de nos orientations car l'annonce de la Parole, la liturgie et le service du frère sont inséparables. Il a chargé le conseil diocésain de la solidarité de mettre en forme une charte de la Diaconie pour que le service des frères soit toujours mieux au cœur de la vie et de la mission des Pôles missionnaires, paroisses, mouvements et services. Comme le rappelle le pape Benoît XVI, la diaconie est « *le service de l'amour du prochain exercé d'une manière communautaire et ordonnée* » (*Deus Caritas est*, n° 21). Elle est « un rendez-vous avec le Christ ».

## Un petit lexique pour mieux comprendre ce qu'est la diaconie

D'après Patrice Sauvage, « *Diaconie et Parole* »,

*Cahiers de l'Atelier* n°530, Juillet - Septembre 2011



- **La charité** : l'amour est plus qu'un sentiment, mais un engagement envers l'autre dont Dieu est la source, qui instaure une relation de vie. L'amour de charité (*agapè*) est la source du service qui prend soin d'autrui sans aucune condition préalable. La charité est ainsi au fondement de la diaconie.
- **La solidarité** suppose que les personnes s'engagent sur un pied d'égalité à assumer une responsabilité. Cependant, Dieu s'est directement tourné vers les plus faibles pour en faire des partenaires. C'est dans le sens de cette Alliance avec les plus démunis que la diaconie engage la notion de solidarité.
- **La fraternité** est inscrite dans la devise républicaine. Pour les chrétiens, fils du même Père, la fraternité est donnée et chacun est alors invité à élargir le cercle fraternel pour accueillir toute personne sans discrimination. La diaconie approfondit ainsi la notion de fraternité en mettant en œuvre une réciprocité entre les personnes.
- **La justice** vise à accorder à chaque individu ce à quoi il a droit. Or, l'Évangile parle de la justice du Royaume qui dépasse la justice humaine. Cela veut dire qu'à côté de la justice qui est nécessaire, il y a une justice qui vient dire la dignité de chaque être humain. La diaconie cherche ainsi à mettre en œuvre cette justice du Royaume, pour reconnaître chaque personne dans sa singularité.
- **L'option préférentielle pour les pauvres** signifie que, dans son combat pour la justice, l'Église donne la priorité aux plus pauvres afin de leur permettre d'avoir une vie digne. La diaconie va jusqu'au bout de cette option en reconnaissant aux pauvres et aux souffrants un rôle éminent d'acteurs dans l'humanisation du monde.
- **La diaconie** désigne le fait de se mettre au service des autres, à l'exemple du Christ serviteur qui a lavé les pieds de ses disciples et nous invite à faire de même... **On peut dire que la diaconie récapitule toutes les notions précédentes en les enracinant dans la relation avec le Christ.** À sa suite, il s'agit en effet de convertir tous nos rapports humains dans le sens de l'amour *agapè*, et d'abord avec les plus vulnérables, sans lesquels nous ne pouvons accueillir pleinement la Bonne Nouvelle, et auprès desquels nous sommes invités à agir pour promouvoir une société plus juste.